

# GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

## Tous à la Cité des arts !

WEEK-END DÉCOUVERTE LES 6 ET 7 AVRIL



**AU QUOTIDIEN**  
Un chantier  
nautique à Deluz

**DEMAIN**  
Conseil en énergie partagé :  
vers la sobriété énergétique

**RENCONTRE**  
Kengo Kuma répond  
à nos questions

Arrêt sur images 3

Grand Besançon au quotidien 5

Le compteur à déchets, ça fonctionne ! /  
Cœur d'artisan au cœur des métiers /  
Ambassadeurs du compostage /  
La cotisation financière des entreprises /  
Préservez la valeur de votre patrimoine /  
Les déchets au régime / Un chantier  
nautique à Deluz / Bilan des émissions  
de gaz à effet de serre

Le Grand Besançon Demain 10

Conseil en énergie partagé: vers la  
sobriété énergétique des communes

Expressions politiques 13

Tribune libre des élus communautaires

DOSSIER 14

Tous à la Cité des arts !

Venez découvrir ce nouveau patrimoine  
emblématique les 6 et 7 avril

L'actu des communes 20

Châtillon-le-Duc / Saône / Auxon-  
Dessous / Avanne-Aveney / Nancray /  
Pirey / Vaire-Arcier

Rencontre 23

Kengo Kuma, père de la Cité des arts

Sortir 25

Expositions, théâtre, sorties,  
conférences, sport...

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret  
Président du Grand Besançon  
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu  
1<sup>er</sup> Vice-président  
du Grand Besançon  
Maire de  
Serre-les-Sapins

L'ancien port fluvial a disparu pour laisser la place à une nouvelle et magnifique construction. Nous vous en parlons depuis longtemps, cette fois nous y sommes: fruit d'une collaboration entre trois collectivités (le Grand Besançon, la Région et la Ville), la Cité des arts sera inaugurée le 5 avril prochain.

Suivront deux journées portes-ouvertes les samedi 6 et dimanche 7 avril. L'occasion pour tous de découvrir cette nouvelle pièce maîtresse du patrimoine grand bisontin.

Pôle culturel remarquable, la Cité des arts a été conçue par l'architecte Kengo Kuma, qui signe là sa première réalisation en France. Nous vous invitons à venir admirer la beauté de ce lieu et de son architecture, alliance du moderne et de l'ancien où se mêlent harmonieusement bois, verre, aluminium, végétaux sur une toiture pixelisée monumentale aux multiples effets et jeux de lumière. 11 500 m<sup>2</sup> sur les berges du Doubs, que se partagent le fonds régional d'art contemporain (FRAC) et le conservatoire à rayonnement régional (CRR), déjà investis avec enthousiasme par les enseignants et leurs élèves. Au cours de ce

week-end, seront proposés aux visiteurs expositions et concerts, avant-goût d'une saison riche en événements culturels.

Avec l'arrivée des beaux jours, d'autres rendez-vous incontournables sont donnés aux habitants du Grand Besançon tout au long des mois de mars et avril. Vitrine du patrimoine rural de la région, le musée des maisons comtoises de Nancray ouvre à nouveau ses portes et offre un programme d'animations pour cette nouvelle saison.

Le printemps s'annonce. Quelle saison est plus propice au renouveau ?

À Châtillon-le-Duc, la Dame Blanche fête ses vingt printemps et donne encore rendez-vous aux amateurs de vélo, petits et grands. Livres et auteurs francs-comtois y seront aussi célébrés durant tout un week-end de festivités.

Pour sa 18<sup>e</sup> édition, la Diagonale du Doubs invite à Saône vététistes, cyclistes et marcheurs à cheminer « sur les pas de Pergaud ». Ambiance chaleureuse et familiale garantie.

Et les réjouissances ne s'arrêtent pas là. Laissez-vous tenter au fil de ces pages par les nombreux attraits du Grand Besançon, d'hier et d'aujourd'hui. Place à la lumière, aux sorties et à la découverte !

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.  
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex  
Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.  
e-mail : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr  
Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret.  
Direction de la communication : Thomas Roussez.  
Direction de la rédaction : Anne-Claude Attard.  
Comité éditorial : Anne-Claude Attard, Gabriel Baulieu, Christian Bornot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Thomas Roussez.  
Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi.  
Crédit photo couverture : Jack Varlet. Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, sauf mention contraire. Conception et réalisation : MCM  
Information - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. Distribution : La Poste. Régie publicitaire : AECF - Philippe Viollier (06 98 75 52 00). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret.  
Dépôt légal : mars 2013 - N° ISSN : 1634-3476 - Édité à 91 000 exemplaires.

# ARRÊT sur images

21 fév.

C'est une date qui restera dans les mémoires puisque le nouveau pont Battant a fini de relier les deux rives du Doubs dans un balai mécanique sans précédent ! Pendant que les riverains dormaient encore du sommeil du juste, la grue de 700 tonnes positionnée à l'entrée de la Grande Rue, a débuté la pose des six éléments du dernier tronçon du pont. Ils étaient stationnés depuis la nuit précédente sur la place qui connaissait une petite Révolution...

La star du jour reste sans conteste le grutier, qui a su faufler au total 1200 tonnes d'acier (chaque colis pesait de 33 à 100 tonnes) entre les façades classées monuments historiques, par un véritable travail d'orfèvre. Tout s'est déroulé sans accroche, devant les yeux ébahis des curieux, dont l'un trouvera les mots les plus justes: "eh ben bravo mon gars" !

Encore trois petits mois de travaux, de soudures et autres savoir-faire pour peaufiner ce pont au profil élancé, avant que piétons et vélos puissent le traverser le 22 juin. Après les efforts et la patience de tous, place aux festivités... !



Pour vos travaux à domicile !



*Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts\**

Entretien de tous types de sols  
Dépoussiérage  
Lavage de vitres  
Grand nettoyage  
Repassage...

Tonte, entretien des pelouses et des jardins  
Taille des haies et arbustes  
Fleurissement  
Arrosage  
Plantation...

\* Selon la législation en vigueur

ADP SERVICES emploie des personnes en situation de handicap léger encadrées par des professionnels et vous offre la garantie d'un travail de qualité.

*Participez à une action socialement utile !*



2, rue Thomas Edison - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 48 59 94 - fax : 03 81 48 03 00  
www.adp-services.fr - courriel : contact@adp-services.fr



BESANÇON

LONS-LE-SAUNIER

VESOUL

## Crédit Mutuel Enseignant Franche-Comté

La banque de l'Éducation Nationale  
proche de vous.  
Professionalisme, conseils avisés  
et disponibilité.

**Crédit  Mutuel**

Enseignant

[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**BESANÇON** - 03 81 65 99 00  
08590@cmcee.creditmutuel.fr

**CME39 LONS-le-SAUNIER** - 03 84 87 36 60  
Locaux Crédit Mutuel - cme39@creditmutuel.fr

**CME70 VESOUL** - 03 84 97 77 90  
cme70@creditmutuel.fr



Paris  
Nice  
**Leader**  
Valenciennes  
Lyon  
dans la création  
Bordeaux  
Mulhouse  
d'infrastructures  
Orléans  
Angers  
ferroviaires  
Le Mans  
Dijon  
urbaines  
Besançon



[www.colasrail.com](http://www.colasrail.com)

44, rue Jean Mermoz  
78600 Maisons-Laffitte - France  
Tél. : +33(0)1 34 93 83 00  
Fax : +33(0)1 34 93 82 99



Le ferroviaire d'une nouvelle ère

## REDEVANCE INCITATIVE

# Le compteur à déchets, ça fonctionne !

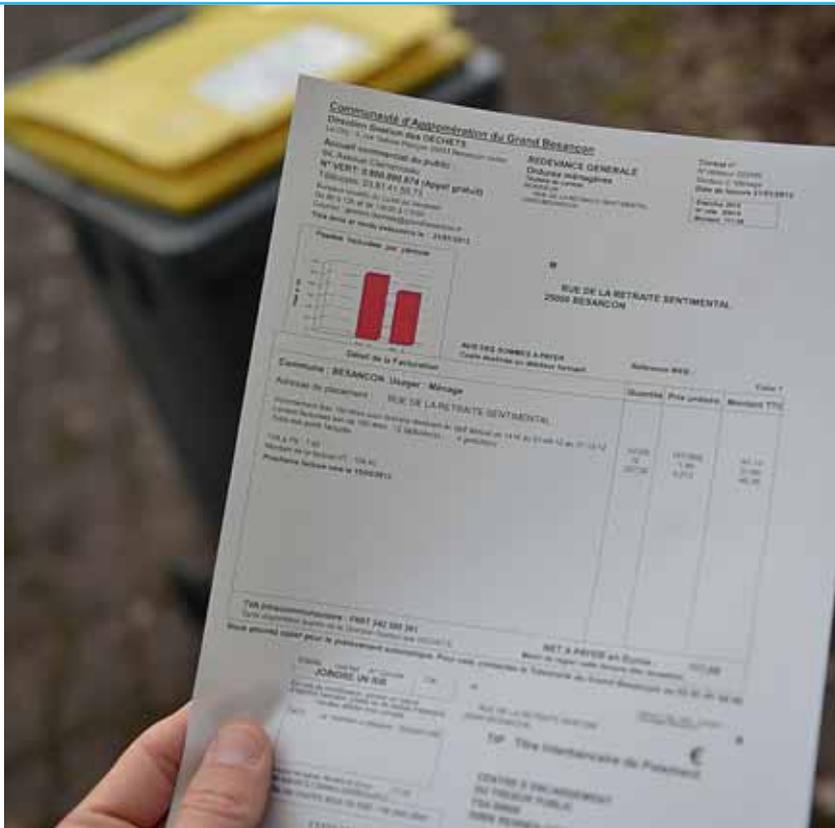


Depuis septembre 2012, la redevance incitative au poids et à la levée est en place.

Au vu de la première facture 2013 (concernant la période de septembre à décembre 2012), arrivée en janvier, on constate que le compteur à déchets fonctionne plutôt bien : à quelques exceptions près, ceux qui font le plus d'effort de tri et pratiquent le compostage voient leur facture diminuer ! Grâce aux comportements responsables, entre 2008 et 2012, la production de déchets dans l'agglomération a baissé de 17 %, de 8 % pour la seule année 2012, passant de 40 000 tonnes à 30 000. Une poubelle allégée, c'est donc pour les ménages un budget maîtrisé, et pour la collectivité, un recours à l'usine d'incinération en baisse et un budget stabilisé.

Pour comprendre la facture et le fonctionnement de la redevance incitative, un mode d'emploi a été joint à la première facture et le n° 03 81 41 55 35 est à votre disposition.

➔ Pour connaître le détail de votre collecte, rendez-vous sur [www.besancon-emoi.fr](http://www.besancon-emoi.fr). Règlement, facturation et simulation sont disponibles sur [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)



## ARTISANAT

# Cœur d'artisan, au cœur des métiers



Métiers d'art, du bâtiment, de l'alimentation ou de la production, 400 entreprises nous donnent rendez-vous avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs à la 4<sup>e</sup> édition de « Cœur d'artisan » du 15 au 24 mars. L'événement se décline en mini-salons ou en portes ouvertes dans tout le département. Démonstration de savoir-faire, ateliers thématiques ou dégustations, chacun a carte blanche pour promouvoir sa profession et rencontrer le public. Pour la famille Eduardo, bouchers de père en fils à Saône et à Montfaucon, participants de la première heure, « c'est l'occasion et la fierté de faire découvrir notre métier, nos produits maison, avec une plancha géante pour goûter nos recettes ». Vitrine des plus conviviales, la manifestation invite à consommer local et rapproche des professionnels qui font vivre nos villages. Au menu de la semaine, une journée de rêve à gagner et le grand spectacle de clôture le 24 mars au Kursaal à Besançon.

➔ [www.coeur-artisan.com](http://www.coeur-artisan.com)

# Ambassadeurs du compostage



Les jeunes ambassadeurs, très volontaires, prennent leur mission à cœur, avec bonne humeur.

Dans le cadre du service civique, seize jeunes sillonnent les foyers de l'agglomération pour informer les habitants sur le compostage collectif.

Formés par le Grand Besançon, le SYBERT\* et les bailleurs, seize jeunes volontaires recrutés par l'associa-

tion Unis Cité en service civique, se rendent notamment auprès des Grand bisontins pour les informer sur le compostage en habitat collectif. Plusieurs secteurs ont été définis, donnant une priorité à l'habitat social, dont certains bénéficient déjà d'un site de compostage. Les jeunes volontaires ont pour mission d'informer mais aussi de recueillir les doutes, les questions, les suggestions pour optimiser le dispositif. Pour Ludovic Bole, bisontin de 22 ans devenu ambassadeur du compostage, cette mission représente une expérience « merveilleuse car nous sommes en contact avec des personnes d'horizons très différents. Il faut s'adapter aux gens suivant ce qu'ils connaissent déjà. Certaines sont sensibles au côté économique, d'autres à l'aspect écologique, il faut trouver les bons arguments ». Une opération bénéfique pour tous !

\* Syndicat de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets.



# La cotisation foncière des entreprises

La taxe professionnelle a été remplacée par la cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe sur la valeur locative des biens immobiliers professionnels de l'entreprise. Son système de calcul se traduit par des hausses notables pour certaines sociétés.

En 2011, le Grand Besançon a donc fixé forfaitairement la base minimum de la taxation, qui participe au

financement des services intercommunaux, à 2 000 € pour les contribuables ayant un chiffre d'affaires annuel de moins de 100 000 € et à 4 000 € pour les chiffres d'affaires de plus de 100 000 €. Certaines entreprises ont vu leur cotisation baisser, d'autres augmenter. Favorables, par souci d'équité, à un système qui tient mieux compte des capacités

de chaque professionnel, les élus de l'agglomération proposent que la valeur ajoutée soit retenue (à la place du chiffre d'affaires) comme critère d'assujettissement aux seuils de base minimum. C'est dans ce sens qu'ils ont adressé un courrier aux parlementaires du Doubs pour que soit amélioré le dispositif de base minimum intervenant dans le calcul de la CFE.

# Aux portes de Vesoul

L'aménagement de la partie située au nord de la voie des Montboucons, en face du lycée Pierre-Adrien Paris, a débuté fin janvier. Elle prévoit la réalisation de deux lots destinés à accueillir des activités tertiaires et artisanales, voire de petites industries non nuisantes. Un projet est déjà identifié : l'implantation d'un bâtiment, porté par la Fédération régionale des Travaux Publics, avec notamment un espace formation Travaux Publics dédié aux apprentis du CFA (centre de formation d'apprentis) des Travaux Publics et aux élèves du lycée Paris.



Les autres secteurs situés au sud de la voie des Montboucons seront aménagés dans la future ZAC des Portes de Vesoul. La zone de 16 ha située à proximité immédiate de Temis s'organisera de part et d'autre de la rue de Vesoul qui sera elle-même en partie requalifiée pour constituer une nouvelle entrée de ville de qualité. A terme, y seront accueillis des activités mixtes ainsi que de l'habitat. Une nouvelle phase de concertation va débuter afin de présenter le projet, dans l'objectif de créer la ZAC d'ici la fin de l'année.

# Préservez la valeur de votre patrimoine et faites des économies !

Le logement, comme d'autres secteurs, n'échappe pas à la notion de développement durable: bien rénové, il bénéficie alors d'une « valeur verte », une plus-value certaine quand on l'occupe, mais aussi lorsqu'on souhaite le transmettre ou le vendre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une convergence d'aides publiques est possible entre celles du Grand Besançon, du Conseil général, du Conseil régional et de l'Agence nationale de l'habitat, dans le cadre des programmes « Habiter Mieux » et « Effilogis ». Elles concernent les propriétaires occupants de logements de plus de 15 ans qui envisagent des travaux d'amélioration des performances énergétiques (isolation des murs, plafonds, fenêtres...), permettant un gain d'énergie d'au moins 25%. En outre, le plafond de ressources a été revalorisé, passant, par exemple, de 20428 € à 31957 € pour une famille de trois personnes. Le montant des subventions allouées, cumulables avec des avantages fiscaux, peut représenter environ 60% du



À Franois, Ferreol Morel veille sur les travaux d'isolation de la maison de sa sœur.

montant des travaux: il peut aller jusqu'à 20000 € si le gain énergétique atteint 40%! L'association HDL25\*, missionnée par le Grand Besançon, propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour définir avec vous les meilleures solutions de rénovation et d'économie d'énergie. Alors, qu'attendez-vous?

\*Habitat et Développement Local 25: 03 81 81 23 33.



## Innover pour faciliter la vie des seniors

Fondé par les acteurs de la gérontologie en Bourgogne et en Franche-Comté, le pôle interrégional de gérontologie, ouvert en avril 2010 à Dijon et dont le siège est à Besançon, s'attache à « innover pour faciliter la vie des personnes âgées », comme l'explique sa directrice, Vanessa Bailly. La question du vieillissement couvre de nombreuses disciplines autour desquelles chercheurs et industriels associent leur expertise. Cette structure, qui est une première en France, a su fédérer sur les deux régions des partenaires autour de projets communs et innovants dans un et même objectif: le maintien à domicile des personnes âgées.

➔ [www.pole-gerontologie.com](http://www.pole-gerontologie.com)



J.C. SEIXE

## Le Grand Besançon et le Grand Dijon au salon de l'immobilier

La 24<sup>e</sup> édition du marché international des professionnels de l'immobilier se tient à Cannes du 12 au 15 mars. Dans le cadre de leur coopération en cours, le Grand Besançon et le Grand Dijon font cette année stand commun. Ce salon de référence pour les acteurs de l'immobilier d'entreprise rassemble à la fois des territoires, des investisseurs et des promoteurs immobiliers nationaux et internationaux. Cette participation permet au Grand Besançon de présenter aux investisseurs et entrepreneurs potentiels, ses filières d'excellence, ses parcs d'activités, ses deux technopoles, ses grands projets, ses offres immobilière et foncière et sa stratégie économique. C'est ainsi qu'a vu le jour le Jardin d'Adèle à la Mouillère, ou l'hôtel All Suites à Temis.

## Les déchets au régime !

« Les déchets au régime » (waste on a diet) est un projet soutenu par l'Union européenne à travers son programme « L'instrument financier pour l'environnement + » (LIFE+). Le Sybert, en charge du traitement des déchets, bénéficie d'un soutien de 1,8 M€ pour mener à bien ce projet d'ici juin 2015: réduire le volume des ordures ménagères résiduelles de 25% afin de se passer de l'un des deux fours d'incinération de Besançon. Pour y parvenir, chacun doit recycler et composter le plus possible afin d'atteindre 55% de recyclage (38% en 2009). Plusieurs actions sont déjà en cours: trois chalets de compostage collectif ont été installés dans les quartiers bisontins des Chaprais et de Planoise, chacun pouvant recycler jusqu'à 20 tonnes de biodéchets par an. Des séances de sensibilisation à la réduction des déchets en habitat collectif ont aussi débuté sur le gaspillage alimentaire, le réemploi, les vertus du compostage... À suivre... et à appliquer!



Le compostage collectif fait partie des actions qui permettent d'atteindre les objectifs fixés.



OFFRE DÉCOUVERTE\*\*

Une solution habitat à chaque étape de la vie  
**Devenez Propriétaire en toute sérénité**

Programme  
**BBC**  
RT2012

T3 à partir de 125 500 €\*  
TVA réduite 1995 € le m<sup>2</sup>

**LES VERGERS  
DE COLOGNE**

PLANOISE

BESANÇON • RUE DE COLOGNE

TVA réduite  
1995 € le m<sup>2</sup>

Illustration CALLERINE  
Média grand[est]



- ▶ **Appartements T2 au T4 \***  
Résidence avec parc agrémenté d'arbres fruitiers  
Entrée indépendante • Parking privatif et garage fermé

▶ **DEUX Locaux professionnels - À SAISIR**

Très haut débit par fibre optique

[\*Prix par m<sup>2</sup> habitable : offre destinée aux accédants pour l'acquisition d'une résidence principale, sous conditions de plafonds de ressources.] \*\*OFFRE DÉCOUVERTE pour les appartements - Offre imitée, voir conditions en agence.

Agence de Besançon • 26 rue X. Marmier

tél. 03 81 41 27 08

www.neolia.fr



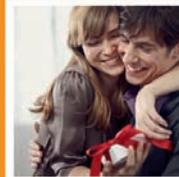
# la boutique de l'alliance

le spécialiste des alliances de mariage



Certifié Expert  
**PLATINE**

par la prestigieuse  
Platinum Guild  
International



des modèles  
**EXCLUSIFS**  
que vous ne retrouverez  
nulle part ailleurs



Collection  
**CREATEUR**

Toujours à l'écoute  
des tendances



www.boutique-alliance.com

Atelier et Bijouterie : ZI de Besançon-Thise - 03 81 50 40 24



**EUROVIA**  
VINCI

Terrassements - Assainissements  
Pavages - Réseaux  
Sols industriels - Enrobés

**EUROVIA MONTBELIARD**

Tél : 03.81.90.79.29

Fax : 03.81.96.70.73

*Nos hommes au service  
de votre territoire*



**NOUVEAU à FONTAIN**

À 2 pas de la fruitière à Comté (800 mètres à droite en direction de la Vèze)

**VENTE à la FERME "Du bout de bois"  
Chez Roland BULLOZ**



**CHARCUTERIES  
VIANDE DE PORC**  
Issues de nos cochons  
élevés en plein-air  
(depuis 1994)



**Horaires :** Mercredi : de 15h à 19h  
Vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Egalement en vente à Doubs Pâturage à Besançon : www.doubspaturage.com



## Maintenance-Chauffage EURL

- ♦ Entretien
- ♦ Dépannage
- ♦ Ramonage

**Plomberie  
et  
Chauffage**  
Gaz - Fioul - Bois

**NOUVELLEMENT INSTALLÉE À BESANÇON**

**Céline CHAPELLE**

Technicienne confirmée dans les installations  
sanitaires et thermiques

07 60 49 46 33

Formation par les Compagnons du Devoir

## TOURISME

### Un chantier nautique à Deluz

Entretien, maintenance, réparation, aménagement: il est désormais possible de prendre soin de son embarcation au chantier nautique qui vient d'ouvrir à Deluz.

Depuis plusieurs années, Doubs Plaisance et le Grand Besançon s'attachent à créer une dynamique autour du tourisme fluvial. «*Pour que le service aux plaisanciers soit complet, il faut un port, une activité de location de bateaux, une offre de croisière et un chantier nautique*», explique Pascal Grandmottet, directeur de



Doubs Plaisance, l'organisme en charge de la gestion du port d'agglomération. À Deluz, il ne manquait que le chantier nautique, et c'est désormais chose faite! Installé dans l'ancienne papeterie mise à disposition par la commune, l'atelier emploie trois personnes dont deux travailleurs handicapés. Mécanique, électricité,

plomberie, aménagement, tous les travaux peuvent être effectués pour les bateaux de moins de 20 mètres. De plus, en fin d'année, une formation à ces métiers sera ouverte pour les personnes handicapées ou en insertion professionnelle. Un bel avenir au fil de l'eau...

### Un nouveau lieu d'accueil pour les plaisanciers

Pour compléter l'offre existante en matière de tourisme fluvial sur la vallée du Doubs, un nouvel aménagement est à l'étude et devrait voir le jour à l'été 2014: l'ouverture d'un bâtiment d'accueil des plaisanciers à Deluz. Ce bâtiment sera rénové et équipé d'un bureau d'accueil et de sanitaires. Des équipements devenus nécessaires à l'activité de location d'anneaux à l'année et qui peuvent ouvrir la voie à d'autres projets de développement du port fluvial. Cette nouvelle structure sera également ouverte aux usagers de la véloroute.



## ENVIRONNEMENT

### Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Grand Besançon

La loi Grenelle 2 impose aux collectivités de plus de 50000 habitants de réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). L'association ATMO Franche-Comté a réalisé celui du Grand Besançon, selon la méthode labellisée. Ce bilan porte sur les émissions de GES générées par le fonctionnement du patrimoine et l'exercice des services de la collectivité. Le réseau de bus, la collecte et le traitement des déchets, ainsi que la consommation d'énergie de la pépinière d'entreprises de Palente sont les principaux postes d'émission de GES. Cette problématique est systématiquement prise en compte dans la réalisation de grands projets afin d'en maîtriser les GES: réalisation de la cité des arts selon la norme BBC (bâtiment basse consommation), mise en place de la redevance incitative ou encore optimisation du réseau Ginko avec la mise en œuvre du tramway. Prochain bilan en 2015.

En savoir plus sur [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr), rubrique Développement durable/Environnement



L'optimisation de la ligne de bus avec l'arrivée du tram fait partie des moyens d'améliorer le bilan carbone.

## TERRITOIRE

### Une nouvelle assemblée pour le CDP

Le conseil de développement participatif (CDP), indispensable relais entre le Grand Besançon, les habitants et les acteurs du territoire, a renouvelé son assemblée fin janvier. La nouvelle instance consultative, constituée de 70 membres, a été mise en place pour 3 ans. D'ici fin 2015, elle aura à cœur d'apporter un éclairage de terrain sur différents thèmes de son choix ou proposés par les élus. Les citoyens qui composent le CDP version 2013-2015 comprennent 58 Grand bisontins (provenant de 20 communes de l'agglomération) et 12 représentants d'organismes du territoire. Après une période de prise de contact, les premiers ateliers de réflexion débiteront au mois de mai.

ENVIRONNEMENT

## Conseil en énergie partagé : vers la

Baisser de 20% nos consommations d'énergie à l'horizon 2020, c'est de la responsabilité de chacun d'y parvenir. Chacun, cela veut dire particuliers, entreprises, associations mais également collectivités et communes. Dans le cadre du Plan climat, le Grand Besançon a donc créé en novembre 2011 un service de conseil en énergie partagé (CEP) pour les communes qui souhaitent réaliser de réelles économies d'énergie, de réelles économies tout court. Missions, exemples de mesures adoptées par les élus municipaux, retours d'expérience, modalités d'adhésion... tour d'horizon de ce service d'accompagnement, avec Sylvie Mariez, conseillère en énergie partagée.

### DIAGNOSTIC...

Une salle des fêtes mal isolée, une chaudière d'école surdimensionnée, un éclairage de rue inutile... et les factures s'embrasent. « Dans le budget communal, les dépenses d'énergie ne cessent et ne cessent d'augmenter », pose en préambule



Sylvie Mariez, conseillère en énergie partagée.

C'est en amont de la construction de la nouvelle mairie que le maire de Chauenne a fait appel aux précieux conseils du CEP.

Sylvie Mariez. « Comme les mairies ne disposent pas forcément en interne de techniciens spécialisés, elles peuvent recourir au CEP de l'agglomération pour faire réaliser une étude diagnostique Energie/Eau



Caméra thermique (à gauche) et relevé de température (à droite) permettent d'analyser les points faibles du bâtiment.





# sobriété énergétique des communes

sur l'ensemble du patrimoine communal, des dispositifs d'assainissement à l'éclairage public. Au terme d'un repérage méticuleux, un bilan global est établi à partir duquel sont préconisées des solutions pour réduire les consommations. Repérer ce qui ne va pas, c'est analyser les factures, la nature des constructions, des matériaux, des équipements. C'est analyser aussi le fonctionnement en général et au quotidien de ce patrimoine : occupation de locaux, régulation de température, sur-consommation... »

## ... ET CONSEILS

« Ensuite on entre dans la phase conseil. Pour les éventuels aménagements ou travaux à prévoir, il faut parfois orienter vers des professionnels (artisans, entreprises, bureaux d'étude) et vers les organismes qui aident à les financer. Le Grand Besançon propose par exemple un fonds Isolation et Développement des énergies renouvelables\*. L'intervention du CEP ne concerne pas seulement le patrimoine existant. En cas de projets de construction publique, de réorganisation (mutualisation de salles, de chaudière, etc.) ou de passage d'une énergie à une autre, le CEP peut apporter un conseil dès les toutes premières études, une aide à l'orchestration des projets pour consommer moins. »

\* Renseignements au 03 81 65 02 50.

Torpes a lancé une phase test d'extinction de son éclairage de minuit à 5h30.



## La réussite en actions

À Vaux-les-Prés, le conseil municipal a voté l'extinction des candélabres. « Depuis l'an dernier, après 3 mois d'expérimentation, cette mesure immédiate et sans frais s'applique chaque nuit de 23h à 5h », souligne le maire Bernard Gavignet.

« Sur préconisation du CEP, cinq bâtiments communaux vont subir des aménagements pour lesquels nous avons sollicité des subventions. »

À l'exemple de Vaux-les-Prés, la municipalité de Torpes a lancé à son tour une phase test pour l'extinction de son éclairage public la nuit (minuit-5h30). Une subvention de l'ADEME a participé au financement de la rénovation du système d'éclairage public (remplacement de points

lumineux, pose d'horloges...). Ces travaux permettront une réduction conséquente de la consommation et des factures d'électricité.

Pour la construction de la nouvelle mairie, le maire de Chauenne, Bernard Vougnon, a « souhaité dès l'avant-projet bénéficier de la pertinence des conseils du CEP pour avoir une vision large et précise des économies d'énergie possibles, pour faire les bons choix de conception en vue d'intégrer le programme Effilogis de la Région, et pour envisager les conditions optimales d'utilisation future. Le CEP nous fournit un appui technique pour le contrôle de la maîtrise d'ouvrage, sur le volet énergie et isolation ».

## Les communes adhèrent

De plus en plus d'élus s'intéressent à ce service. Ainsi, 17 communes sont déjà adhérentes, signataires d'une convention délivrée par le service Environnement. Pour un tarif forfaitaire de 50 cts/an par habitant, l'adhésion donne accès, sur simple demande et sans surcoût, aux différentes prestations du CEP. Afin de partager et encourager expériences et bonnes pratiques, un réseau des communes adhérentes est envisagé.

## L'avis des maires

« De manière générale, les maires sont « surpris » face aux dysfonctionnements constatés par le CEP, et souvent « soulagés » de voir que les solutions ne sont pas forcément onéreuses ou complexes. Petits aménagements, rationalisation de l'organisation, optimisation tarifaire des divers abonnements, reprogrammation des temps et températures de chauffage... constituent le début d'un programme vers une réduction de la consommation d'énergie », insiste celle que l'on définit comme « l'avocate de la sobriété énergétique ».

Pour tout renseignement : service Environnement du Grand Besançon au 03 81 65 02 47.





## CEGELEC partenaire de vos projets

Cegelec offre des solutions performantes aux entreprises et aux collectivités dans les domaines suivants :

- Energies renouvelables
- Energie et Electricité
- Eclairage public et réseaux
- Equipement dynamique routier
- Automatisme, Instrumentation et Contrôle (Automobile, Pharmaceutique, Agro-alimentaire,...)
- T.I.C. et Sécurité des personnes et des biens
- Génie Climatique, Tuyauterie industrielle
- Maintenance multitechnique et industrielle

CEGELEC Franche Comté

685 rue Armand Japy  
25460 ETUPES  
Tél : +33 (0)3 81 99 36 40  
Fax : +33 (0)3 81 98 39 08

Chemin des 3 Croix  
25480 MISEREY SALINES  
Tél : +33 (0)3 81 50 59 87  
Fax : +33 (0)3 81 53 30 20

[www.cegelec.com](http://www.cegelec.com)

**Cegelec**  
Solutions & Services

***Vous recherchez un bien immobilier sur BESANCON ? Contactez-nous !***

## VENTE ET LOCATION

Maisons et Appartements du T1 au T6 - Locaux professionnels



**SAIEM B**  
LOGEMENT



**RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AU**

**03 81 41 41 00**

1, place de l'Europe - BESANCON  
[www.saiemb-logement.fr](http://www.saiemb-logement.fr)

# Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

## À la périphérie

### ■ LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

#### “Quand la bise fut venue...”

Il en va des budgets publics comme de nos budgets personnels. Si certains mécanismes publics sont compliqués, les fondamentaux sont identiques : on ne peut pas durablement dépenser plus que l'on reçoit, sauf à être acculés à des redressements douloureux.

Nous en sommes là pour ce qui concerne les budgets de l'État et des régimes sociaux après 33 années de déficits cumulés. L'urgence est là, il faut rétablir les équilibres et s'attaquer à la dette...

Face aux efforts à consentir, alors que les collectivités ont toujours équilibré leurs budgets, elles sont depuis plusieurs années mises à contribution pour redresser les finances de l'État ; et le seront à l'avenir.

Les collectivités sont prises dans un étau entre cette contrainte et les exigences dont elles font l'objet de la part des usagers. D'aucuns ajoutent que dans une période de récession, il est nécessaire de maintenir la dépense publique à un haut niveau pour soutenir l'économie, sauf qu'après trop d'inconséquence collective, il n'est plus possible de tout conduire en même temps.

Nous payons l'irresponsabilité des autres ; nous vivons une mauvaise fable de la Fontaine, les collectivités "fourmis" doivent venir au secours de l'État "cigale" qui, la bise étant venue se trouve fort dépourvu.

*Gabriel Baulieu*

1<sup>er</sup> vice-président du Grand Besançon  
Maire de Serre-les-Sapins

### ■ LE POINT DE VUE DE ROLAND DEMESMAY

Nous sommes encadrés, envahis de lois, plans, schémas, directives, arrêtés... sur notre vie quotidienne (air, eau, bruit, déchets, logement, urbanisme, mobilité, paysage...). Cette réglementation a un coût important.

La facture énergétique continue d'augmenter, la dotation de l'État au fonctionnement des collectivités stagne ou diminue, la contribution financière des citoyens atteint une limite maximale.

À partir de ces données, les mairies, agglomérations doivent construire leur budget. Il faut nécessairement adapter les projets, les services aux nouvelles capacités financières.

Un changement de comportement individuel et collectif devient nécessaire.

Les toujours plus, comme je veux, quand je veux, se conjuguent au passé ; faire autrement est la nouvelle règle.

Un exemple récent et réussi nous montre la voie à suivre : la redevance incitative génère un gain de 20% des masses collectées et rend inutile la construction d'un four de plusieurs millions d'euros.

Faire aussi bien à moindre coût est possible.

Soyons créatifs, déterminés et réalistes. Notre agglomération y gagnera en attractivité.

*Roland Demesmay*

Vice-président du Grand Besançon

### ■ LE POINT DE VUE DE RAYMOND REYLLÉ

#### L'intercommunalité et les Romains

L'intercommunalité a été une grande avancée pour les communes, car elle constitue le meilleur moyen mis à leur disposition pour leur permettre de réaliser des projets qu'elles n'auraient pas pu entreprendre individuellement.

Malheureusement elle a ses limites qui sont celles de ses compétences, dont on s'aperçoit à l'usage qu'elles sont trop restreintes. Avec ma naïveté habituelle, je pensais que le Grand Besançon accepterait avec enthousiasme de se valoriser en prenant à son compte la préservation partielle de l'aqueduc romain, ouvrage emblématique de la création de Vesontio, qui parcourt allègrement une dizaine de kilomètres sur le territoire de cinq communes (Arcier, Chalèze, More, Montfaucon et Besançon). J'étais d'autant plus confiant que le président à qui j'en avais parlé au cours d'une réunion avait trouvé le principe intéressant. C'était sans compter avec les sacro-saintes directives « compétentielles » qui se sont opposées à mon initiative, sans qu'il y ait ni discussion, ni débat. Les élus locaux ne se sont pas découragés et ont participé à la création d'une association pour coordonner la préservation de l'ouvrage, celle-ci restant soumise à la bonne volonté des communes... Je trouve que l'intransigeance affichée masque un manque de réalisme et de bonne volonté. Mon intercommunalisme farouche a pris un coup de vieux !

*Raymond Reyllé*

Vice-président du Grand Besançon  
Maire de Chalezeule

## Ville de Besançon

### ■ LE POINT DE VUE DE NICOLAS BODIN

#### La communauté d'agglomération... la collectivité d'avenir

Il y a 11 ans naissait la Communauté d'agglomération du Grand Besançon. Que de chemin parcouru depuis. Le mois dernier, le conseil de communauté a adopté un document de prospective unique intitulé « Grand Besançon 2030, l'agglomération capitale » en lieu et place de deux documents, l'un propre à la ville, l'autre à l'agglomération. Il s'agit d'un fait politique important, comme la mise en place d'un pôle métropolitain Centre Franche-Comté avec les intercommunalités de Dole, Vesoul, Pontarlier et Lons en attendant la création d'un second pôle avec l'autre grande agglomération voisine du Grand Dijon.

L'avenir de la ville de Besançon ne peut se concevoir que dans le développement de ces différentes alliances qui contribueront à renforcer son rôle de capitale régionale mais également dans la montée en puissance de sa communauté d'agglomération. La future loi de décentralisation, prévue ce semestre, devrait, à ce titre, renforcer les échelons régionaux et intercommunaux. Économie, transports, déchets, logement... le Grand Besançon assume complètement son rôle de collectivité locale au service de ses concitoyens.

*Nicolas Bodin*

Vice-président du Grand Besançon

### ■ LE POINT DE VUE DE JEAN-MARIE GIRERD

#### Prospective 2030 : le travail ne fait que commencer

Nous avons en 2012 réalisé un travail important sur la prospective 2030 : cela a mobilisé un grand nombre d'acteurs du territoire. Il s'agit aujourd'hui de décliner cette prospective en orientations stratégiques et en politique pour l'ensemble de l'agglomération.

La première étape consiste à lancer dès 2013, une réflexion action sur la nouvelle gouvernance de l'agglomération : il faut donc définir les mécanismes formels et informels permettant de transformer ces politiques en décisions permettant d'atteindre les objectifs.

Les notions de territoire intégré, intelligent et ingénieux et entreprenant doivent être comprises, déclinées et contribues à la qualité de vie de notre territoire. La seconde étape consiste à partir de 2014 à mettre en œuvre les différentes politiques sur nos territoires, en tenant compte de l'évolution des équipes municipales et de la formation nécessaire de ces nouvelles équipes.

La troisième étape, à partir de 2016, doit permettre de définir en 2017 une prospective commune entre Région, Département et Agglomération pour 2040.

*Jean-Marie Girerd*

Conseiller municipal



# Cité des arts : un r

# DOSSIER

Derrière ses hautes façades en damiers où se mêlent bois, aluminium anthracite et verre, la Cité des arts à Besançon dissimule un intérieur lumineux, une circulation fluide, de larges espaces. Sous l'immense toit de verre pixelisé qui semble onduler, en écho à la rivière en contrebas, ce sont désormais deux structures qui se partagent le bâtiment de 11 500 m<sup>2</sup> créé par Kengo Kuma: le conservatoire à rayonnement régional (CRR) et le fonds régional d'art contemporain (FRAC), dans une cohabitation unique en France. Moins de trois ans après la pose de la première pierre, cet équipement culturel majeur ouvrira ses portes à tous les 6 et 7 avril prochains. Retour sur une construction exemplaire, fruit d'une collaboration, elle aussi unique, entre trois collectivités: le Grand Besançon, la Région et la Ville.

L'idée d'un grand pôle culturel commun aux collectivités germe dès 2004, impulsée par Raymond Forni, alors président du Conseil régional, qui déplorait l'absence d'un bâtiment à la mesure des collections du FRAC. Le Grand Besançon souhaitait de son côté que le conservatoire, à l'étroit place de la Révolution, trouve un nouvel écrin où s'épanouir. La décision de réaliser un projet commun aux trois collectivités (la Ville est partie prenante de l'opération pour les aménagements extérieurs) sur l'emplacement de l'ancien port fluvial est actée durant l'été 2006. « C'est une première en France que de vouloir bâtir en même temps et sous un même toit un conservatoire et un FRAC, dans une réalisation orchestrée par trois collectivités, qui ont commandé et partagé la maîtrise d'ouvrage de cette construction exemplaire », souligne Jean-Yves Pralon, vice-président du Grand Besançon.

**Kengo Kuma** lauréat

Le concours international d'architecture, lancé en décembre 2006, reçoit près de

100 candidatures d'équipes françaises et étrangères. Quatre agences sont retenues pour se présenter devant le jury, en juillet 2007. Le projet de l'architecte japonais Kengo Kuma, qui souhaite « connecter l'ancien et le moderne, la ville à la rivière et la musique à l'art contemporain », est choisi à la quasi-unanimité du jury. Si la renommée de l'architecte nippon est internationale, il signe avec la Cité des arts son premier chantier en France. Pour les collectivités, l'enjeu est clair: il s'agit de valoriser l'empreinte industrielle de l'ancien port par une réalisation qui devienne la vitrine et le pôle actif de toute la culture franc-comtoise, qui soit « ce qu'il y a de plus fonctionnel, de plus beau et de plus écologique ». Après les négociations, signature du marché de maîtrise d'œuvre, études de conception et passation des marchés de travaux, la pose de la première pierre a lancé le chantier en mai 2010, pour 30 mois de travaux. Un calendrier respecté à la lettre: dès le 7 janvier dernier, le conservatoire investissait ses nouveaux murs, rejoint en février par le FRAC.

# êve devenu réalité



# Un bâtiment exemplaire

Si l'esthétisme du projet de Kengo Kuma a ravi les collectivités, c'est tout autant sa capacité à intégrer les objectifs prioritaires de développement durable qui a rallié tous les suffrages. Labellisée BBC (bâtiment basse consommation) Effinergie, la Cité des arts consomme 90 kWh/m<sup>2</sup>/an. Elle produit aussi 125 000 kWh/an, grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur 1 300 m<sup>2</sup>, soit le quart de la toiture, « la 5<sup>e</sup> façade » chère à l'architecte. Elle offre ainsi une performance thermique deux fois meilleure que la réglementation de référence. Sur cette immense couverture pixelisée (un pixel égale un rectangle), les panneaux solaires voisinent avec l'aluminium, le verre et les végétaux dans une remarquable couverture ondoyante qui se découvre depuis les hauteurs de la Citadelle. Les parties en verre qui éclairent l'intérieur voisinent avec les pixels plus sombres, répartis sur les espaces de travail et destinés à tempérer les lieux, formant des jeux d'ombres et de lumière.

« Le même souci durable a été porté sur les matériaux utilisés dans la construction, souligne le vice-président. Beaucoup de béton, aluminium gris brossé et bois de mélèze en façade, lamellé-collé pour l'immense charpente tandis qu'à l'intérieur, les sols (plus de 10 000 m<sup>2</sup>) en caoutchouc ont été privilégiés et voisinent avec le béton ciré, le parquet et les terrasses en bois. L'isolation des façades et de la toiture par près de 30 cm d'isolants, y compris dans les vide-sanitaires et les planchers, renforce la qualité de

*l'acoustique et empêche la déperdition d'énergie. »*

## En fonction du soleil

Sobriété, simplicité et économie aussi dans la production d'énergie chaud/froid effectuée par des pompes à chaleur alimentées par le Doubs en contrebas. Une grande partie des locaux est chauffée ou rafraîchie par des planchers réversibles, l'utilisation de la climatisation, n'ayant pu être évitée dans certaines pièces trop grandes (salles de danse) ou très fréquentées (auditorium). Kengo Kuma a apporté sa sensibilité et son

*C'est entre la Citadelle et le Doubs que la Cité des arts a trouvé sa place.*

talent dans l'orientation de la Cité des arts : il a réfléchi à la position des salles en fonction du soleil et du bruit, dominant du côté de l'avenue Gaulard, et privilégié l'installation des salles de cours et de travail du côté du Doubs, au nord. Afin d'éviter le phénomène de surchauffe durant la saison estivale, les murs sont en retrait et abrités par le toit qui dépasse d'environ deux mètres, à la façon d'une casquette, assurant sa fonction protectrice comme un couvert végétal. Un remarquable écran de bois, de verre et d'aluminium dont la modernité se fond parfaitement dans le paysage urbain.

*En plus de l'acoustique, certains instruments demandent de l'espace...*



# Ce qu'ils en pensent

## Anne Robert

Concertiste et professeur de clavecin



Installée du côté du Bastion, avec vue sur le jardin et le Doubs, Anne Robert se réjouit « de ce magnifique outil où se trouvent de nombreux témoignages de l'architecture japonaise qui correspondent à ma façon d'enseigner, un peu zen.

*L'auditorium est splendide, les danseuses ont de la place... Toutefois, comme dans la musique, il y a des altérations, des bémols: il va nous falloir humaniser ce lieu un peu froid, sans doute en raison de ces grands couloirs et à la couleur blanche très présente, à laquelle nous n'étions pas habitués dans l'ancien conservatoire. Mais nous avons tous à cœur de le mettre en valeur! »*

## Pascal Vuillemin

Pianiste accompagnateur et assistant d'enseignement artistique



*« C'est génial, enfin un outil digne de notre travail! Il y a de nouveaux instruments, de la place, beaucoup de lumière. C'est peut-être le plus beau conservatoire de France. J'avais très peur avant d'arriver, mais non, c'est une chance extrême d'avoir ce cadre superbe pour travailler. Il nous reste à prendre nos marques et à donner une âme au lieu. »*

## Rodrigue

Élève de 3<sup>e</sup> en classe de hautbois



*« C'est plutôt beau. Tout est blanc, les grands couloirs comme les salles de cours, donc l'atmosphère est très claire mais assez froide et impersonnelle. Ça nous change des anciens locaux! Je trouve l'auditorium vraiment classe et l'insonorisation des salles bien pensée. À chaque étage, les baies vitrées donnent sur des balcons: on espère pouvoir en profiter quand il fera chaud l'été! »*

## Pierre Migard

Directeur du conservatoire



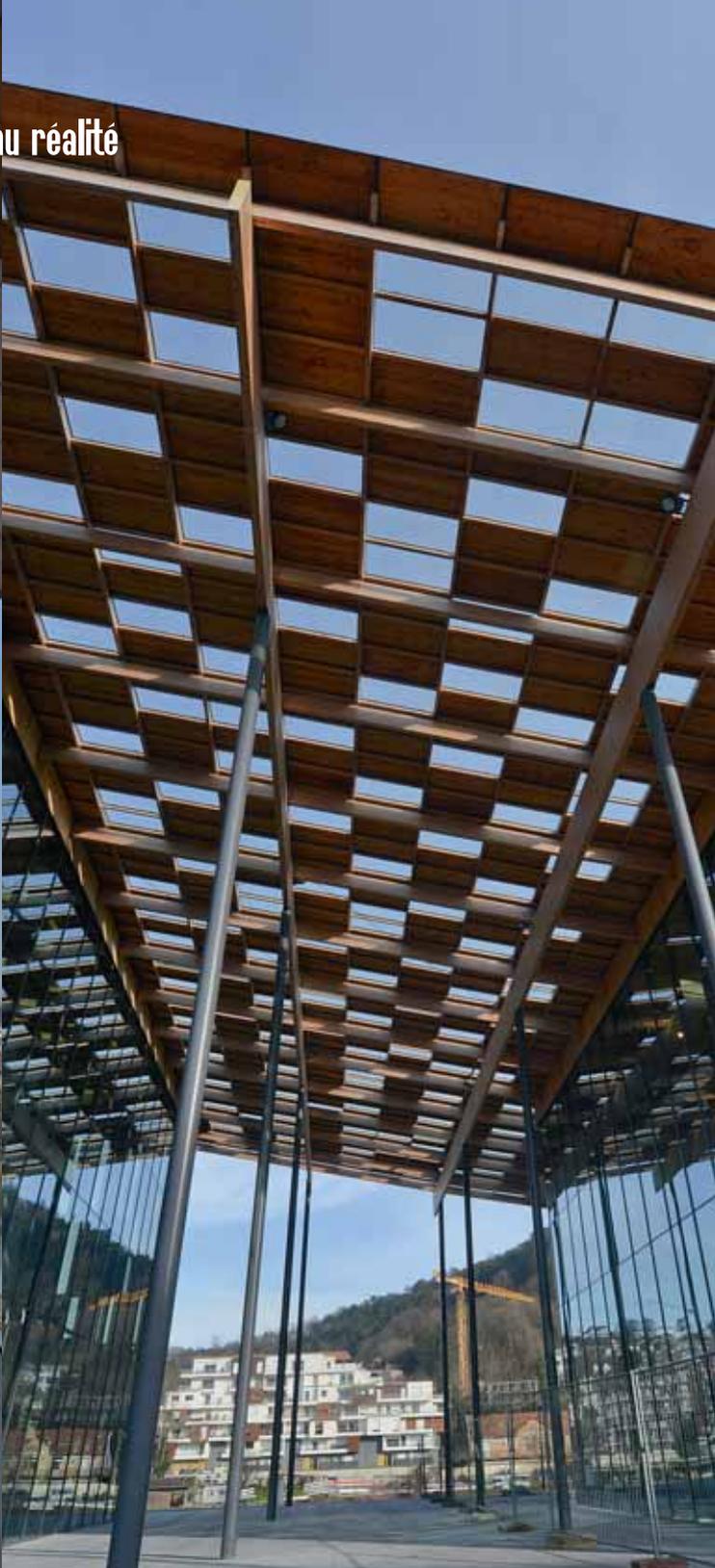
*« L'ambiance est sereine, calme. C'est vraiment un très beau bâtiment, très bien pensé, par exemple pour le flux d'élèves: jusqu'alors, il arrivait que 100 jeunes dévalent les étages en même temps. Désormais, les salles sont réparties sur 3 niveaux et nous avons installé les classes d'orchestre ou de percussions, au rez-de-chaussée pour éviter ce désagrément. »*

## Sylvie Zavatta

Directrice du FRAC



*« C'est une superbe expérience, un moment inoubliable que d'investir ces nouveaux locaux. Nous allons enfin avoir une meilleure visibilité et pouvoir stocker en un même lieu nos 550 œuvres, jusqu'alors réparties sur trois sites. »*



### Le programme inaugural

Les 6 et 7 avril donneront le la de cette nouvelle vitrine de la culture. L'inauguration officielle de la cité des Arts, le vendredi 5, se fera en présence d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication. Ensuite, durant le week-end, réservé au grand public, le conservatoire et le FRAC ouvriront largement leurs portes et leurs étages au public, de 10h à 18h. Au programme du conservatoire : concerts, ensembles musicaux et vocaux, petites formes dansées et musicales,

parcours artistiques, installations, projections, expositions... Outre deux expositions (œuvres clés de sa collection et œuvres de l'artiste japonais Ryoji Ikeda) à découvrir jusqu'en septembre, le FRAC présentera le samedi 6 à 15h : « Les Modulables », performance de Joanne Leighton. A 20h30/ « Test pattern [live set] », concert de Ryoji Ikeda à la Rodia ; dimanche 7 avril à 15h/ « Brancusi contre les États-Unis, un procès historique, 1928 », lecture d'extraits des minutes du procès.

# Une ancienne friche

**A**près le port d'agglomération, qui a déjà changé l'aspect des berges du Doubs, suivi par la Rodia, scène des musiques actuelles, la Cité des arts apporte désormais une nouvelle touche de modernité. Sur cet emplacement de 2 ha, les Grand bisontins se souviennent de la friche industrielle de l'ancien port fluvial, qui fut longtemps une vilaine verrue le long de l'avenue Gaulard. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les lieux accueillent le port à bois, où parvenaient les grumes descendus par la rivière pour chauffer les foyers bisontins. À sa place, le port fluvial voit le jour en 1938, sous l'impulsion de la Chambre de commerce. Mais le 2<sup>nd</sup> conflit mondial, les actes de résistance, les écluses détruites mettent à mal l'activité com-

merciale du port, qui ne réussira pas à réellement émerger de la guerre. Dans les années 90, le site n'est plus qu'un lieu de stockage où les dockers ne sont qu'un lointain souvenir avant que le projet Cité des arts ne change de nouveau la donne et la physionomie du quartier : le début de la reconquête de l'entrée sud de Besançon, du secteur de Rivotte et des Prés-de-Vaux. De l'ancien port fluvial, Kengo Kuma a conservé un ancien bâtiment de stockage en briques de 1200 m<sup>2</sup> qui a été intégré à la structure ultra moderne. Isolé de l'intérieur, il abrite désormais une partie du FRAC et les parties communes aux deux structures (accueil, centre de documentation et bibliothèque, restaurant-salon de thé Le Pixel).



## Ce qu'on y trouve

**L**a Cité des arts offre 6 790 m<sup>2</sup> (dont 5 610 m<sup>2</sup> utiles) au conservatoire et 4 600 m<sup>2</sup> (dont 2 930 m<sup>2</sup> utiles) au FRAC, répartis sur trois niveaux, dont le dernier étage est ceint par une terrasse en bois. De quoi, pour chaque structure, accueillir dans les meilleures conditions leur public : 1 780 élèves au conservatoire qui disposent désormais de 80 salles de cours et de répétitions collectives ou individuelles, d'un auditorium de 290 places, de trois grandes salles de danse et d'une salle d'orchestre. Le FRAC, quant à lui, avec deux salles d'exposition de près de 600 m<sup>2</sup>, une salle de conférences de 110 places doublées par 400 m<sup>2</sup> de réserves, trouve là également un lieu à sa mesure. Le centre de documentation de 290 m<sup>2</sup> (15 000 partitions, biographies et dictionnaires musicaux ainsi que 3 500 ouvrages sur l'art contemporain) mutualisé entre conservatoire et FRAC est ouvert au public ; il se double de petites salles de travail. Pour la détente, chacun pourra se rendre au restaurant-salon

de thé Le Pixel. Pour distinguer les deux locataires de la Cité des arts, Kengo Kuma a joué sur les damiers de la façade, un motif propre à l'architecte qui s'est inspiré du ichimasu, motif en damier des textiles japonais depuis des siècles : horizontaux pour le FRAC et verticaux pour le conservatoire.

Du côté de l'avenue Gaulard, le bassin des arts reflète la façade du FRAC sur toute la longueur de l'édifice : en contrebas, une noue permet de stocker les eaux pluviales.

Au centre du site, le passage des arts, trait d'union entre les deux côtés du bâtiment, permet aussi de descendre vers le Doubs pour rallier le jardin de l'harmonie et ses 250 m<sup>2</sup> de verdure à l'arrière du conservatoire ainsi que les cheminements piétons créés aux abords du Bastion via Bregille ou Rivotte. Autant d'aménagements qui apportent une nouvelle touche zen au site, réalisés par le service Espaces Verts de la Ville.

## Un budget respecté

L'enveloppe budgétaire de 46,26 M€, toutes charges comprises (de l'achat du terrain à la rémunération de l'architecte) a été partagée entre les co-maîtres d'ouvrage et respectée à la lettre : 26,11 M€ pour le Grand Besançon, 14,6 M€ pour la Région et 5,5 M€ pour la Ville de Besançon. Le projet a également été soutenu par l'Europe (2,9 M€), l'État (5,3 €), le Conseil général du Doubs (2 M€) et l'Ademe (1 M€).

CHÂTILLON-LE-DUC

## C'est le printemps des livres !



« L'ambiance est chaleureuse et amicale, les auteurs sont ravis de participer. Certains ont même réservé leur place depuis l'année dernière ! »

Jean-Marie Delachaux, de l'association Les lecteurs de Châtillon, organise depuis plusieurs années cette manifestation pour animer la bibliothèque municipale mais aussi donner l'occasion au public de se rencontrer autour du livre. Ainsi quelque 65 auteurs, principalement francs-comtois, ont répondu présents pour l'édition 2013. Libraires, éditeurs, associations, artisans : le monde du livre dans son ensemble sera réuni pour ce printemps. En plus des expositions, divers ateliers permettront de découvrir les enluminures, la reliure ou la calligraphie. Les enfants de l'école primaire du village ainsi que les élèves du collège sont invités à présenter leurs travaux d'écriture tandis que le jeune public pourra assister à des lectures de contes.

➔ Printemps des livres

Châtillon-le-Duc, centre Bellevue  
23 et 24 mars de 14h à 18h. Entrée libre



L'art de la reliure sera également mis à l'honneur.

SAÔNE



Yoran Delarue est responsable de l'organisation... dans la bonne humeur !

## Tous fous de la Diagonale !



Le dimanche 28 avril, la 18<sup>e</sup> édition de la Diagonale du Doubs invite vététistes, cyclistes et marcheurs à cheminer comme l'an passé « sur les pas de Pergaud ». Premier train en gare de Saône à 7h, direction l'Hôpital-du-Grosbois où sera donné le départ des cinq parcours VTT. Les trois circuits cyclistes partiront de Saône, et les deux circuits marche, à la découverte du marais de Saône et du fort de Montfaucon, le tout sans compétition. Pour Yoran Delarue, responsable organisation : « La renommée de cette manifestation tient à son originalité : acheminement des vététistes par TER mis à disposition par le Conseil régional, sécurité, ravitaillements copieux et pasta party. Sa réussite, on la doit aux 350 bénévoles, à nos partenaires comme le musée des Maisons comtoises, mais aussi aux collectivités locales qui nous donnent un franc coup de main, notamment la ville de Besançon, le Grand Besançon, et le Conseil général. » Laissez-vous tenter par le franc succès du Doubs en diagonal !

➔ Tarifs de 9 à 25 €, inscriptions uniquement sur [www.diagonaledudoubs.com](http://www.diagonaledudoubs.com)



## La Dame Blanche fête ses 20 ans en VTT



Premier rendez-vous VTT de la saison, la Dame Blanche est devenue une institution pour les amateurs de vélo.

« Il y a parfois eu 40 cm de neige, de la pluie ou au contraire un soleil de printemps », se souvient Ginette Tavernier. Ancienne participante devenue bénévole, Ginette se rappelle des nombreux moments de solidarité et de convivialité. « Les 75 encadrants aident les vététistes durant la course, ils balisent les circuits, guident les coureurs, les ravitaillent, les dépannent, les ramènent parfois... Il leur arrive même de devoir faire un panse-

ment aux intrépides... » Cette ambiance chaleureuse et familiale attire chaque année plus de 600 participants qui découvrent à la dernière minute les trois nouveaux circuits de 25, 35 ou 50 km. Pour les moins aguerris, il est aussi possible de s'élancer sans forcer pour une sortie familiale et accompagnée, d'une dizaine de kilomètres. « C'est chaque année une fête pour tous. » Alors la vingtième...

➔ **VTT de la Dame Blanche le 7 avril 2013.**  
Renseignements au 03 81 58 84 64 ou sur [www.ac2000chatillon.fr](http://www.ac2000chatillon.fr) ou [www.cyclosdeladameblanche.net](http://www.cyclosdeladameblanche.net)

## Exposition d'art avec Paul Gonez

C'est une tradition, la commune organise à l'arrivée des beaux jours une exposition d'arts plastiques qui rassemble divers artistes. Cette année sont invités la peintre Claire Muël ainsi qu'Odile Schedid, Sylvie Pasteur et André Choteau qui présenteront un travail commun, Fusion insolite. « Une dynamique culturelle particulière est apportée par la présence exceptionnelle du sculpteur Paul Gonez », se réjouit le maire, Jean-Pierre Taillard. Si l'expo sera visible en mairie les samedi 16 et dimanche 17 mars de 10h à 18h, les œuvres de Paul Gonez et les tableaux d'Anny Morel resteront exposées jusqu'au 30 mars (voir en page 25).



## Le rendez-vous des artistes



Les œuvres d'art fleurissent pour l'arrivée du printemps. Créé en 2009 pour faire éclore les talents

cachés du village, le « Printemps des arts » est devenu au fil des saisons un rendez-vous incontournable pour les artistes locaux.

Cette année trois champs de création seront présentés avec des invités de marque, fine fleur de la création artistique locale: Pierre Duc, Jacques Lacoste, Denis Bauquier et Daniel Fabregues. Une belle place sera réservée à la sculpture avec dix artistes

Geneviève Baudiquey expose ses aquarelles.



présents. Côté peinture, les 26 artistes invités exposeront des œuvres de tous styles avec une petite préférence pour l'aquarelle et le pastel. Et pour compléter la palette artistique, les métiers d'art constitueront un espace éclectique allant de la bijouterie à la broderie en passant par la marqueterie ou la vannerie. Des prix seront décernés dans chaque catégorie, augurant peut-être la notoriété de demain...

➔ **Printemps des arts le 9 mars de 14h à 19h et le 10 mars de 10h à 19h à la salle des fêtes.**

NANCRAY

## Ménage de printemps au musée !



**La vie en Franche-Comté, de la fin de l'Ancien Régime au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, comme si on y était ?**

C'est au musée des Maisons comtoises que la bascule d'un univers à l'autre se fait, au fil d'un parcours soit géo-

graphique, soit chronologique. Techniques des constructions et évolution des modes de vie de 1770 à 1950, la visite chemine dans l'histoire et le patrimoine rural de la région. Pour la réouverture du site le samedi 16 mars, 6 des 15 maisons ont été revues sur le plan muséographique, telles la ferme de Recouvrance ou celle de Boron. La ferme de Joncherey, du Sundgau



MUSÉE DES MAISONS COMTOISES

belfortain, accueillie, elle, une exposition permanente inédite autour de cinq grands thèmes: lumière, chauffage, eau, nourriture et confort dans la campagne franc-comtoise d'autrefois. Une autre exposition, « Ces années-là », revient sur les sixties; élaborée en collaboration avec les étudiants de la licence METI<sup>(1)</sup> de l'université de Franche-Comté, elle sera inaugurée le jeudi 28 mars à 18h30.

➔ Programme des animations sur [www.maisons-comtoises.org](http://www.maisons-comtoises.org)

(1) Métiers de l'exposition et technologies de l'information.

PIREY

## Les copains d'abord



« Brassens, c'est comme La Fontaine, on croit connaître son œuvre mais en réalité on n'en connaît que quelques morceaux et si on pioche au hasard, on découvre un bijou méconnu. » Pour

Philippe Borie, fondateur des Brassensiades, le répertoire de Brassens se défend sans son créateur. Chacun peut l'interpréter, se l'approprier comme le font chaque année les invités du festival. Les artistes viennent d'horizons très divers mais la magie opère et les morceaux sélectionnés révèlent toute leur saveur quel que soit l'accompagnement. Aux Brassensiades, pas question d'imitation: les six groupes ou artistes apportent leur touche personnelle et l'on redécouvre chaque année les airs et paroles que l'on croyait connaître. Organisé par l'association l'Amandier depuis 2008, le festival donne aussi leur chance aux artistes locaux avec une scène ouverte le samedi après-midi.



➔ Les Brassensiades les 22, 23 et 24 mars au centre Saint-Exupéry. Programme complet et infos pratiques sur [www.amandier25.com](http://www.amandier25.com)

VAIRE-ARCIER



## Pour la sauvegarde de l'aqueduc

Une toute nouvelle association va faire le bonheur des passionnés de vieilles pierres et d'histoire, « L'aqueduc d'Arcier, patrimoine historique », présidée par Jean-Pierre Mettetal. Créée sous l'impulsion de Raymond Reylé, maire de Chalezeule et vice-président du Grand Besançon, et de Roger Gremion, adjoint à Chalèze, l'association se propose d'arracher l'ouvrage gallo-romain à une promesse destruction. « Si au moment des fouilles effectuées par Auguste Castan en 1898, 80% de l'aqueduc étaient visibles entre Arcier et Besançon, on n'en voit plus à ce jour que 20%, faute d'entretien », explique Roger Gremion. « L'idée est de mobiliser particuliers et communes concernées, administrations et collectivités, pour que cette adduction de 10 km, trésor de l'époque flavienne, ne soit perdue sous la végétation et détruite par ailleurs par l'érosion et l'urbanisation. » Pour sauver l'antique monument qui alimentait Vesontio, toute adhésion sera bienvenue !

➔ Renseignements et adhésion: mairie de Chalèze, 13 Grande Rue ou [jean-pierre.mettetal@voila.fr](mailto:jean-pierre.mettetal@voila.fr)

## Kengo Kuma, père de la Cité des arts



Derrière la Cité des arts se cachent le talent et la créativité d'un architecte japonais de renommée mondiale, Kengo Kuma. À quelques jours de son inauguration, le maître s'est prêté pour vous au jeu des questions-réponses.

### Qu'est-ce qui a retenu votre attention dans ce projet, et quelles étaient ses spécificités?

Sans conteste, l'aspect de l'environnement, cette nature en pleine ville, les méandres du Doubs, et le relief des collines qui le bordent. Toutes ces formes évoquent une géométrie en mouvement. Mêlée au patrimoine historique fondateur de la Citadelle de Vauban, c'est un environnement extrêmement riche. La proximité du Doubs représentait d'ailleurs la principale difficulté, avec le bâtiment déjà existant de l'ancien port fluvial, si caractéristique. Cela semblait compliqué de traiter avec ces deux conditions complexes... compliqué, donc intéressant!

### Connaissez-vous le Grand Besançon?

Oui, grâce à Seiji Ozawa que je connais et qui a remporté ici le concours de jeune chef d'orchestre\*. C'est une coïncidence à laquelle j'attache beaucoup d'importance. Je suis très sensible et très attaché au monde de la musique, et je trouve extraordinaire que mon premier projet en France ait lieu dans une ville qui a consacré quelqu'un que je respecte beaucoup.

### Parmi les autres projets que vous avez réalisés dans le monde, quels sont ceux qui vous tiennent le plus à cœur?

Nous venons de livrer l'opéra House de Tokyo, réputé pour le kabuki (théâtre traditionnel), et l'inauguration a lieu presque en même temps que la Cité des arts d'ailleurs.

S'agissant d'un symbole de la culture japonaise, je suis très honoré d'en avoir réalisé l'extension. L'autre projet qui m'est cher est le Great (Bamboo) Wall, une maison située à côté de la muraille de Chine, à Beijing. Son image a été beaucoup utilisée notamment par la publicité, ce qui a permis de me faire connaître du grand public.

### Pourquoi avez-vous choisi ce métier?

J'habitais une maison traditionnelle, en bois, et dans les années 60-70, et mes copains habitaient tous des logements neufs, pleins de technologie. Au départ je les enviais, et puis je me suis posé la question de cette différence, j'ai cherché l'intérêt de ces constructions... et en comparant, je me suis aperçu qu'il y avait plein d'avantages dans la maison dans laquelle je vivais. Plus petit encore, ma mère s'inquiétait beaucoup parce que je ne faisais que jouer avec des blocs de bois que j'emportais partout... elle se demandait ce que je pouvais bien y trouver...

### Comment vous renouvez-vous dans vos créations architecturales, pour que chacune soit unique?

Je cherche toujours l'inspiration dans le site, ses particularités, et ensuite j'y ajoute les exigences des maîtres d'ouvrage. Pour la Cité des arts, ce sont des organismes publics, alors je m'inspire de l'environnement et des gens qui vivent autour. Je cherche sur place une petite particule qui représente tout cela, pour la mettre en forme, puis

l'adapter à l'échelle humaine. À Besançon, c'est le mélèze que nous avons choisi, puis décliné en pixels, que nous avons ensuite imbriqués. Cette recherche d'une parfaite intégration dans l'environnement est perpétuelle dans nos créations.

### Existe-t-il un "style Kengo Kuma"?

Je le définis par la gentillesse pour les êtres humains et la nature, l'amitié entre les deux.

### Comment imaginez-vous l'avenir de la Cité des arts?

On a utilisé des matériaux naturels, le mélèze, pour que la couleur du bâtiment change, évolue, et que la combinaison soit plus harmonieuse au fil du temps. Le bois va vieillir, noircir, c'est normal, il est fait pour ça: il est comme nous, il prend de l'âge! L'avantage d'utiliser des matériaux naturels, c'est que quand il est abîmé, il suffit de changer le morceau cassé, et ainsi le bâtiment entier va traverser les décennies. Je reviendrai de toute façon voir la Cité des arts régulièrement, un peu comme on vient rendre visite à sa famille...

\*Le Festival international de musique de Besançon Franche-Comté est un des plus anciens festivals de musique classique de France et un des plus renommés grâce à son Concours international de jeunes chefs d'orchestre qui a lieu tous les 2 ans et qui a notamment couronné le célèbre chef d'orchestre japonais Seiji Ozawa à l'âge de 24 ans en 1959.

# Investissez votre argent dans la pierre... avant qu'il ne soit trop tard !



JUSQU'À  
**54 000 €**  
D'ÉCONOMIE D'IMPÔTS <sup>(1)</sup>  
À INVESTIR DANS  
VOTRE PATRIMOINE

Découvrez vite nos programmes éligibles Loi DUFLLOT à Besançon :

HAUTEURS CHAZAL

L'Orée de Chazal

QUARTIER VELOTTE

Les Roches Vallières



icade neuf

ICADE PROMOTION

**0 810 410 810**

Prix d'un appel local depuis un fixe

[www.icade-immobilier-neuf.com](http://www.icade-immobilier-neuf.com)



nous donnons  
vie à la ville



Foncière-développeur



GRUPE ICA-GB25-MARS-AVRIL-13- Illustrations non contractuelles. (1) Loi Duflot : réduction d'impôt de 18% pour l'acquisition d'un appartement neuf intervenant entre le 01/01/2013 et le 30/06/2013 pour les zones B2 (sauf dérogation préfectorale), et jusqu'au 31/12/2016 pour les zones A1, A2, B1. Selon conditions d'éligibilité et dans la limite d'un montant total de 300 000 €. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Renseignement auprès de nos conseillers commerciaux.

ICADE PROMOTION - S.A.S.U. AU CAPITAL DE 29 683 456 € - « MILLÉNAIRE 1 » 35 RUE DE LA GARE - 75168 PARIS CEDEX 19 - RCS PARIS 784 606 576.

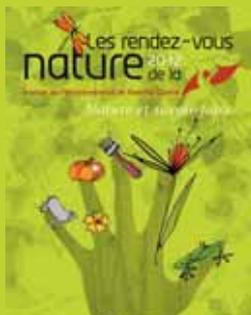
# Sortir

**GRAND**  
Besançon

EXPOSITIONS  
THÉÂTRE  
SORTIES  
CONFÉRENCES  
SPORT...

## MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

### Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté



**Mardi 12 mars**

#### Wanted huile de palme

Apprendre à reconnaître les produits utilisant l'huile de palme, connaître les labels qui excluent les exploitations qui nuisent à l'environnement. Animation réalisée par France Nature Environnement Doubs. *Maison de l'environnement, à 18h30*  
Rens. : 03 81 50 25 69

**Mardi 26 mars**

#### Parlez-vous l'étiquette

À partir d'un jeu, cet atelier vous apportera les clés pour traduire les informations présentes sur les produits. Regroupés en équipes, vous devrez analyser l'emballage d'un plat préparé. L'atelier se terminera par une dégustation du même plat, mais préparé « maison ». Animation réalisée par Une autre assiette est possible. *Maison de l'environnement, à 18h30*  
Rens. : 03 81 50 25 69

**Mardi 9 avril**

#### Tous éco-mobiles à Besançon!

Un zoom sur le vélo, avec un petit atelier d'entretien, de réglages et de réparations sera l'occasion d'échanger sur les



trucs et astuces pour bien écocirculer à Besançon.

Animation réalisée par France Nature Environnement Doubs *Maison de l'environnement, à 18h30*  
Rens. : 03 81 50 25 69

**Mercredi 17 avril**

#### Mais où est passée la nature

Partir à la découverte d'espèces

sauvages lors d'une excursion citadine.

Grâce à des jumelles, loupes, longues-vues, vous repèrerez la biodiversité cachée à l'intérieur de nos murs et apprendrez à la favoriser.

Animation réalisée par France Nature Environnement Doubs. *Maison de l'environnement, à 14h*  
Rens. : 03 81 50 25 69

*Réservation préalable souhaitée.*

*Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la ville de Besançon.*

*Pour en savoir plus :*

*www.maison-environnement-franchemonte.fr*  
*ou 03 81 50 25 69 ou 7 rue Voirin*

## expos

## sorties

**Les 9 et 10 mars**

#### Printemps des Arts

##### AUXON-DESSOUS

Parrainé par Pierre Duc (créateur du Vauban de la Citadelle) Organisé par l'association Anim'Auxon.

*(Voir article page 21)*

*Salles des fêtes*

*Sam. à partir de 14h*

*Dim. à partir de 10h*

*Rens. : 06 86 88 33 72*

**Les 16 et 17 mars**

#### Arts plastiques

##### AVANNE-AVENEY

Peintures, sculptures...

Invité d'honneur : Paul Gonez.

*Mairie, à partir de 10h*

*Rens. : 06 85 85 92 52*



**Jeudi 28 mars**

#### « Ces années-là »

##### NANCRAY

Exposition sur les sixties.

Élaborée en collaboration avec les étudiants de l'université de Franche-Comté.

*(Voir article page 22)*

*Musée des maisons*

*comtoises, à 18h30*

*Rens. : 03 81 55 21 66*

**Dimanche 7 avril**

#### « Vaire-Arcier et ses environs »

##### VAIRE-ARCIER

Exposition de photos, organisée par l'association « la cascade ».

*Salle de convivialité, à partir de 10h*

*Rens. : 03 81 60 51 21*

**Samedi 9 mars**

#### « Le chef d'escadrille convole »

##### FRANOIS

Pièce de théâtre, interprétée par la troupe de Franois/Serre-les-Sapins.

*Salle de spectacle, à 20h45*

*Rens. : 06 77 49 68 40*



**Samedi 9 mars**

#### « Le Dindon »

##### MARCHAUX

Soirée théâtrale organisée par le comité des fêtes. Comédie présentée par la troupe « Théa-Tour ».

*Salle Polyvalente, à 20h30*

*Rens. : 03 81 86 14 21*

**Vendredi 15 mars**

#### Concert

##### PIREY

Par la Concorde de St-Ferjeux.

*Salle Polyvalente, à 20h30*

*Rens. : 03 81 52 03 57*

**Samedi 16 mars**

#### Forum de la Solidarité

##### FRANOIS

Présentation de diverses associations pour la solidarité. Organisé par l'Unité Pastorale.

*Salle des associations, à partir de 10h*

*Rens. : 03 81 59 06 95*

**Samedi 16 mars**

#### Soirée comtoise

##### ECOLE-VALENTIN

Animée par Gaston Pianet et la troupe Swing Attitude

*Centre d'activités*

*et de loisirs, à 19h30*

*Rens. : 03 81 26 76 27*

# marchés

## Marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey**: 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey**: 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 13h
- **Marché de Morre**: 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Genes**: 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**  
Place de l'église  
Tous les dimanches de 9h à 12h  
Rens. : 03 81 58 76 11

# concours

Jusqu'au 30 avril

## Après Fontaine-Eco, et vous ?

Après l'appartement « Fontaine-Eco, et toi ? », situé dans le quartier de Fontaine Ecu, qui a permis à 2800 personnes de découvrir les gestes du quotidien pour préserver l'environnement tout en faisant des économies, un nouvel appartement témoin ouvrira à Planoise au mois de septembre. Du salon à la salle de bains, en passant par la cuisine, ce logement, situé au 13 rue de Bourgogne, proposera des outils interactifs qui aborderont les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la qualité de l'air en vue de modifier les comportements et les pratiques d'achats. En attendant son ouverture, la ville de Besançon fait appel à l'imagination des Bisontins et Grand Bisontins pour baptiser cet appartement.

*Laissez libre cours à votre imagination et envoyez vos propositions avant le 30 avril 2013 :*

*Direction maîtrise de l'énergie 94 avenue Clémenceau, 25034 Besançon Cedex ou par courriel à :*

*secretariat.maitrise-energie@besancon.fr*

Un éco-sac, composé de matériels économes en énergie, d'une valeur de 100 euros sera offert à la personne dont le nom aura été sélectionné.

Retrouvez toutes les idées de sorties à Besançon dans le supplément « Sortir » du n°

**Dimanche 17 mars**

**Loto**

**SAÔNE**

Organisé par l'association des parents d'élèves.  
*Espace du marais, à partir de 13h*

Rens. : 06 99 64 43 66



**Vendredi 19 mars**

**Chansons françaises**

**FONTAIN**

Interprétées par l'ensemble vocal « Les Baladins »  
*Salle des Fêtes, à 20h30*  
Rens. : 03 81 57 27 92

**Samedi 23 mars**

**C'est le printemps, les oiseaux paradent !**

**SAÔNE**

Balade d'observation et écoute des chants.

Animation LPO Franche-Comté.

*Syndicat du marais, à 9h*

Rens. : 03 81 55 48 75

**Dimanche 24 mars**

**Cœur d'Artisan**

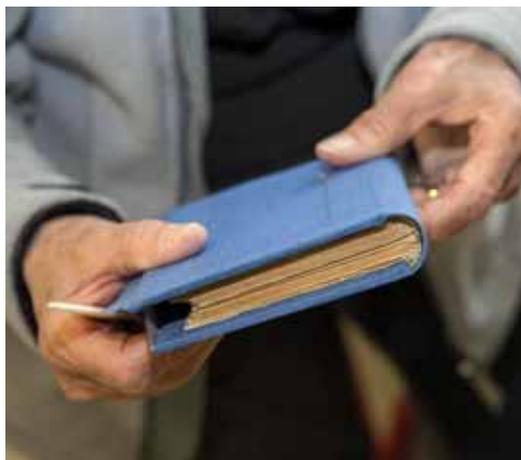
**BESANÇON**

Portes ouvertes et salons (show des créateurs).

*(Voir article page 5)*

*Kursaal, à partir de 9h*

Rens. : 03 81 21 35 13



**Cœur d'Artisan**  
Portes ouvertes et salons  
du 15 au 24 Mars 2013  
400 entreprises vous accueillent

[Show des Créateurs]  
dimanche 24 Mars - Kursaal - Besançon

Programme sur [www.coeur-artisan.com](http://www.coeur-artisan.com)

**Du 22 au 24 mars**

**Brasseniades**

**PIREY**

Organisées par l'Amandier.

*(Voir article page 22)*

*Centre Saint-Exupéry*

*Ven. : à 20h30 - Sam. :*

*à 20h30 - Dim. : à 16h*

*Rens. : 09 53 86 40 75*

**Les 23 et 24 mars**

**Salon du printemps du livre**

**CHÂTILLON-LE-DUC**

*(Voir article page 20)*

*Centre Bellevue, à partir de 14h*

Rens. : 03 81 58 86 89

**Samedi 23 mars**

**« Les marchands de bonheur »**

**FONTAIN**

Spectacle organisé par

l'association Fontain Temps Libre.

*Salle des fêtes, à 20h30*

Rens. : 03 81 57 27 92

**Samedi 23 mars**

**Journée dédiée au Pérou**

**THISE**

Organisée par l'association

« Solidarité Pérou ». Musique,

vente d'artisanat péruvien,

spécialités péruviennes. . .

*Salle des Fêtes, à partir de 14h*

Rens. : 03 81 58 67 95

**Mardi 26 mars**

**Pierre et le loup**

**MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**

Concert par l'ensemble

Tetraktyk.

*Salle des fêtes, à 20h30*

Rens. : 03 81 56 52 09

**Les 6 et 7 avril**

**Inauguration de la Cité des arts**

**BESANÇON**

Organisée par le Grand Besançon.

*(Voir dossier pages 14 à 19)*

*Cité des Arts, à partir de 10h*

Rens. : 03 81 65 07 00

Les 5, 13 et 24 avril

**Découverte du marais**

**SAÔNE**

Fonctionnement, hydrologie, faune et flore. Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

*Syndicat du Marais, à 13h30  
Rens. : 03 81 55 48 75*

Samedi 6 avril

**Marche aux flambeaux**

**FRANÇOIS / SERRE-LES-SAPINS**

Organisée par les associations ALEDD - Familles Rurales et La Clé.

*Centre culturel, à 19h  
Rens. : 03 81 83 53 69*

Samedi 6 avril

**«Entre 2 maires»**

**PELOUSEY**

Comédie en trois actes de Dany Toussaint, interprétée par la troupe des Gens de Fourg

*Salle Saint-Martin, à 20h30  
Rens. : 03 81 26 76 27*

Samedi 6 avril

**«Le chef d'escadrille convole»**

**FRANÇOIS**

Pièce de théâtre, interprétée par la troupe de François/Serre-les-Sapins.

*Salle de spectacle, à 20h45  
Rens. : 06 77 49 68 40*

Les 6 et 7 avril

**Printemps du piano**

**FRANÇOIS**

Organisé par l'association DEV'ART.

*Salle des associations  
Sam. : à 18h - Dim. : à 15h30  
Rens. :  
association.devart2@gmail.com*



Les 6 et 7 avril

**Portes ouvertes**

**LA VEZE**

Organisées par l'aéro-club de Besançon/La Vèze - Domergue Aviation.

*Aérodrome, à partir de 10h  
Rens. : 03 81 81 50 82*



Dimanche 7 avril

**20<sup>e</sup> VTT de La Dame Blanche**

**CHÂTILLON-LE-DUC**

Organisée par l'AC 2000 et les Cyclos de la Dame Blanche.

*(Voir article page 21)  
Centre Bellevue, à partir de 7h30  
Rens. : 03 81 58 84 64*

Dimanche 7 avril

**Vide-greniers**

**MISEREY-SALINES**

Organisé par l'association des parents d'élèves des écoles.

*Parking de la salle polyvalente, à 6h30  
Rens. : 03 81 58 99 16*

Du 12 au 15 avril

**Journées du Handicap**

**LA VEZE**

Organisées par l'aéro-club de Besançon/La Vèze - Domergue Aviation.

*Aérodrome, à partir de 10h  
Rens. : 03 81 81 50 82*

Dimanche 14 avril

**«Passions d'avril»**

**MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**

*Foyer Sainte-Anne, à partir de 10h  
Rens. : 03 81 56 52 09*

Samedi 20 avril

**«Le Dindon»**

**PIREY**

De Georges Feydeau par la troupe de théâtre «Théatour».

*Organisé par l'association Solenca au profit d'un orphelinat au Cameroun  
Salle polyvalente, à 20h30  
Rens. : 06 82 95 16 10*

Les 20, 26 et 28 avril

**«Alirazade et les mille et une gaffes»**

**DELUZ**

Pièce de théâtre présentée par la troupe «Les Montoilots».

*Salle polyvalente  
Sam. et ven. à 20h30  
Dim. à 15h  
Rens. : 03 81 63 21 36*

Samedi 27 avril

**«C'était mieux avant»**

**MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**

Spectacle de théâtre, par la compagnie Les Trois Soeurs.

*Salles des fêtes, à 20h30  
Rens. : 03 81 56 52 09*

Dimanche 28 avril

**18<sup>e</sup> Diagonale du Doubs**

**SAÔNE**

*(Voir article page 20)  
Centre du Village, à partir de 7h30  
Rens. : 06 68 39 25 06*

# don du sang

Jeudi 4 avril

**ECOLE-VALENTIN**

*Centre Activités Loisirs, à partir de 15h30  
Rens. : 03 81 88 25 89*

Lundi 29 avril

**PIREY**

*Centre polyvalent, à partir de 15h30  
Rens. : 03 81 88 25 89*

Lundi 29 avril

**SERRE-LES-SAPINS**

*Centre culturel, sportif et loisirs, à partir de 16h30*

*Rens. : 03 81 59 06 11*

*Plus d'infos au 03 81 61 56 15 (Établissement français du sang)*

# aéroclub



## Le ciel pour tous

C'est à l'occasion de sa participation au Forum du handicap en novembre dernier, que la société Domergue Aviation a lancé auprès des partenaires présents une initiative privée inédite dans la région, «Le ciel pour tous», du 12 au 15 avril. L'occasion pour les personnes en situation de handicap de voler, de s'initier à l'art du pilotage, voire aux sports aériens. Cette aventure se mène conjointement avec l'aéroclub de France, les Mirauds Volants, l'aéroclub de Besançon La Vèze, la Fédération française aéronautique, ainsi que l'Adapei et l'association Valentin Haüy.

Pour découvrir la région vue du ciel, ou effectuer des vols d'initiation au pilotage, rendez-vous à l'aéroclub de Besançon La Vèze du 12 au 15 avril.

*Renseignements : 03 81 81 50 82*

*ou 06 10 80 50 25*

*[www.domergue.fr](http://www.domergue.fr)*

## Vous souhaitez annoncer une manifestation?

Écrivez au magazine : Grand Besançon  
4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon  
Fax : 03 81 82 29 60 - [magazine@grandbesancon.fr](mailto:magazine@grandbesancon.fr)  
Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 58 (mai-juin) le 10 avril 2013.  
La publication de ces annonces est gratuite.  
La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

# « CHAUFFAGE... ? »

FAITES CONFIANCE À  
UN PROFESSIONNEL AGRÉÉ... »



avant



après

**CONTACTEZ NOUS !**

## ENRJ RENÉ JACOT

[www.enrj-besancon.fr](http://www.enrj-besancon.fr)

### PRODUCTION DE CHALEUR

SOLAIRE, PAC, GÉOTHERMIE,  
CHAUDIÈRE GAZ CONDENSATION,  
CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS,  
POÊLE BOUILLEUR,  
CHAUFFE-EAU SOLAIRE  
OU THERMODYNAMIQUE.

### ÉMISSION DE CHALEUR

PLANCHER CHAUFFANT,  
RADIATEURS BASSE  
OU HAUTE TEMPÉRATURE,  
POÊLE BOIS OU GRANULÉS.

### VENTILATION

SIMPLE FLUX HYGR0-B,  
DOUBLE FLUX.

### SANITAIRE

PLOMBERIE TRADITIONNELLE,  
RÉFECTION DE SALLE DE BAIN,  
REPLACEMENT DE MATÉRIELS ANCIENS.

# « CHARPENTE, TOITURE, ISOLATION... ? »



avant



après

**CONTACTEZ NOUS !**

## MARTIN TOITURES

[www.martin-toitures-besancon.fr](http://www.martin-toitures-besancon.fr)

### AMÉNAGEMENT

FERMETTES COMBLES AMÉNAGÉS,  
BALCONS, TERRASSE BOIS,  
ABRIS DE JARDINS ET GARAGES.

### CHARPENTE COUVERTURE

CHARPENTE TRADITIONNELLE,  
FERMETTES COMBLES PERDUS,  
TUILES TERRE CUITE, ARDOISE,  
NEUF & RÉNOVATION,  
REPIQUAGE EXISTANT.

### ZINGUERIE

ZINC, CUIVRE, ANTRA-ZINC,  
GOUTTIÈRES, DESCENTES,  
TERRASSE À TASSEUX, JOINT DEBOUT,  
RÉPARATION, REMPLACEMENT.

### ISOLATION

LAINE DE BOIS,  
OUATE DE CELLULOSE,  
ISOLATION DES RAMPANTS,  
PLANCHERS, MURS EXTÉRIEURS,  
ÉTANCHÉITÉ À L'AIR.



**ARTISANS FRANC-COMTOIS**  
à votre écoute depuis 30 ans,  
dans la rénovation et le neuf.  
TRAVAUX COUVERTS PAR NOS ASSURANCES DÉCENNALES

98 rue de Dole  
25000 BESANÇON  
Tél. 03 81 41 09 76  
Fax 03 81 41 14 31  
[contactenrj@orange.fr](mailto:contactenrj@orange.fr)

www.vvt-design.com 2012 - crédits photos : ENRJ - Martin toitures